

santé représentent un travail plus soutenu, plus régulier, avec tous les avantages et tous les résultats qu'il entraîne : c'est le bien-être à la maison, c'est la famille plus heureuse, plus prospère et plus morale. Les exercices gymnastiques peuvent, sinon assurer ces biens inappréciables, du moins aider à les obtenir et à les conserver. Nous n'avons pas le droit de refuser à nos enfants le moyen d'acquérir la force physique, l'adresse et la santé nécessaires ; notre devoir, au contraire, est de tout faire pour qu'ils puissent les acquérir¹.

GARDIENS.

Les écoles rurales seules contiennent un logement de maître ; les écoles urbaines ne contiennent d'autre logement que celui d'un gardien, chargé d'ouvrir les portes le matin et de les fermer le soir.

Le gardien est également chargé d'assurer la propreté générale de l'établissement : il allume les poêles, arrose les cours, balaye les salles, etc.² ; il est aidé dans sa tâche par un plus ou moins grand nombre d'ouvriers employés seulement une ou deux heures par jour. Une fois les élèves

1. Très-peu d'écoles publiques sont en France pourvues de gymnases. Leur établissement n'est pas prescrit par le programme relatif aux conditions à remplir par les écoles primaires de Paris.

2. Le nettoyage des salles est, à Paris, confié aux soins du directeur de l'école, qui touche, pour ce fait, une indemnité proportionnelle au nombre d'élèves que contient son école. S'il s'agissait de maîtres moins soucieux de leur dignité que ne le sont les maîtres français, il serait à craindre que cette manière d'opérer ne suggérât à quelques-uns l'idée d'imposer à leurs élèves l'accomplissement d'une tâche à laquelle ils doivent toujours rester étrangers.

partis, on voit arriver à l'école une escouade de manœuvres qui balayent, arrosent, époussetent, ouvrent les fenêtres, nettoient les vitres, lavent les parquets, les cabinets, garnissent les lampes, préparent les appareils de chauffage, ratissent le sable des cours, etc. Cette opération se renouvelle chaque jour avec un soin méticuleux sous la responsabilité du gardien.

Le logement du gardien est naturellement placé près d'une porte d'entrée (fig. 2, 3 et 4) ; il se compose de deux ou trois pièces de dimensions très-variées, mais suffisantes pour être logeables et n'offrant aucune disposition spéciale.

PRÉAUX. — VESTIBULES.

Les préaux de nos écoles françaises sont d'immenses salles servant à la fois de vestibule, de vestiaire, de salle de toilette, de salle de récréation, de réfectoire et de salle d'assemblée générale, etc... A proprement parler, les écoles suisses n'ont pas de préaux, mais elles ont des vestibules, des vestiaires, des cabinets de toilette, des salles de fête et des galeries servant au besoin de salles de récréation, lorsque (ce qui arrive rarement) le temps est assez mauvais pour empêcher les enfants de jouer au dehors. C'est sur ces vestibules ou ces galeries que débouchent les cages d'escaliers, les classes, les grandes salles, etc.

La forme et les dimensions de ces vestibules n'ont rien de fixe ; elles sont très-variées d'aspect et de disposition.

Voici, figure 13, le plan du vestibule d'une école de filles à Genève¹. L'entrée principale de l'école s'ouvre au milieu de ce vestibule, à chaque extrémité sont les cages

1. M. Boissonnas, architecte.

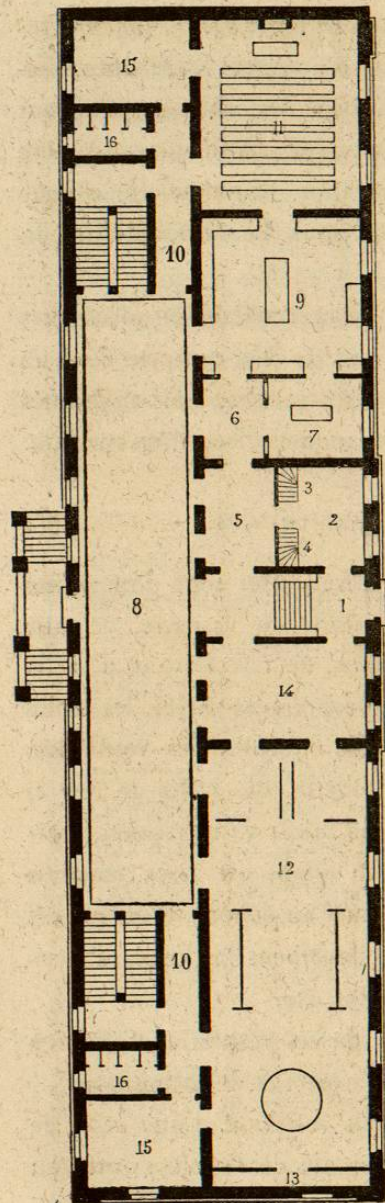


Fig. 13.

1. Vestibule.
2. Gardien.
3. Escalier de l'entresol.
4. Escalier du sous-sol.
5. Antichambre.
6. Employé.
7. Directeur.
8. Préau.
9. Bibliothèque.
10. Passages.
11. Salle de conférences.
12. Gymnase.
13. Dépôt des engins.
14. Vestiaire.
15. Cabinets des professeurs.
16. Privés.

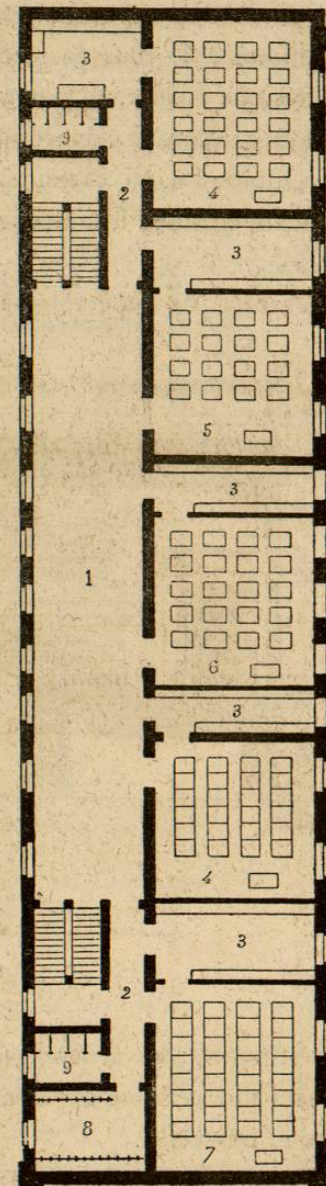
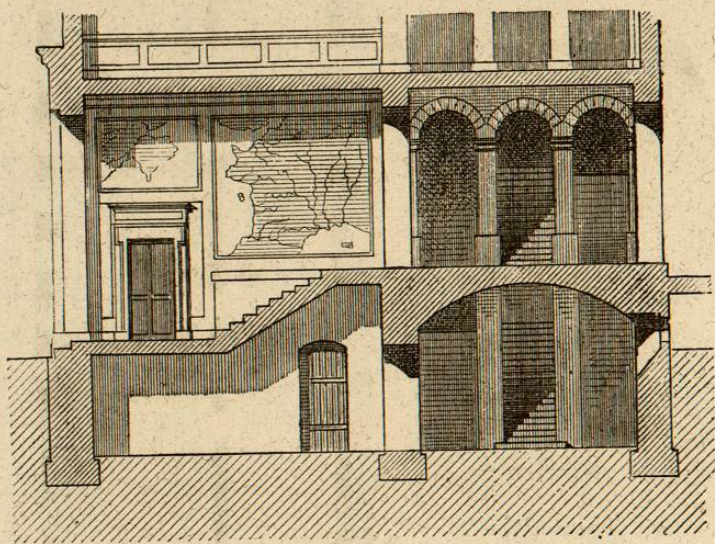


Fig. 14.

1. Préau.
2. Passages.
3. Vestiaires.
4. Classes pour 48 élèves.
5. — pour 32 élèves.
6. — pour 40 élèves.
7. — pour 64 élèves.
8. Salle de maîtres.
9. Privés.

d'escaliers et les passages des privés ; d'un côté, la porte conduisant à la cour de récréation et toute une ligne de fenêtres, de l'autre, le gymnase et son vestiaire, le logement du gardien, le cabinet du directeur et la bibliothèque. Ce vestibule est, en outre, répété au premier étage, où il sert d'antichambre à toutes les classes et à leurs vestiaires (fig. 14).

L'aspect de cette longue salle fait bien comprendre



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 M

Fig. 15.

sa destination ; les arcades (fig. 15) qui la terminent lui donnent une certaine apparence de grandeur ; elle est très-claire et très-aérée.

On trouve à l'école des garçons de Neufchâtel¹ une dis-

1. M. Perrier, architecte.

position tout autre, mais bien plus heureuse encore, et qui rappelle celle adoptée à l'école du boulevard du Hainaut à Bruxelles¹.

Ce vestibule, n'est en réalité, qu'une grande cour vitrée occupant le centre du bâtiment (fig. 16) ; il est entouré

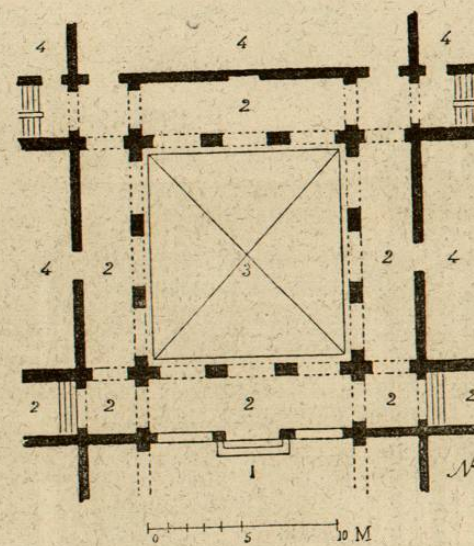


Fig. 16.

- | | |
|---------------|-------------------------|
| 1. Vestibule. | 3. Cour vitrée ; préau. |
| 2. Galeries. | 4. Salles. |

de galeries conduisant aux escaliers. Sur ces galeries s'ouvrent également les portes des classes et celles des différentes salles. Ce vestibule monte de fond (fig. 17) dans la hauteur des trois étages y compris le rez-de-chaussée. Les points d'appui, formant les travées et les plates-bandes qui les

1. Voir les *Écoles publiques en Belgique*.

réunissent, sont en pierre de taille du Jura; les profils sont taillés avec soin et les arêtes de leurs moulures sont polies. Cet ensemble n'a pas le caractère qu'on pourrait supposer; cela tient au manque de proportion des différentes parties

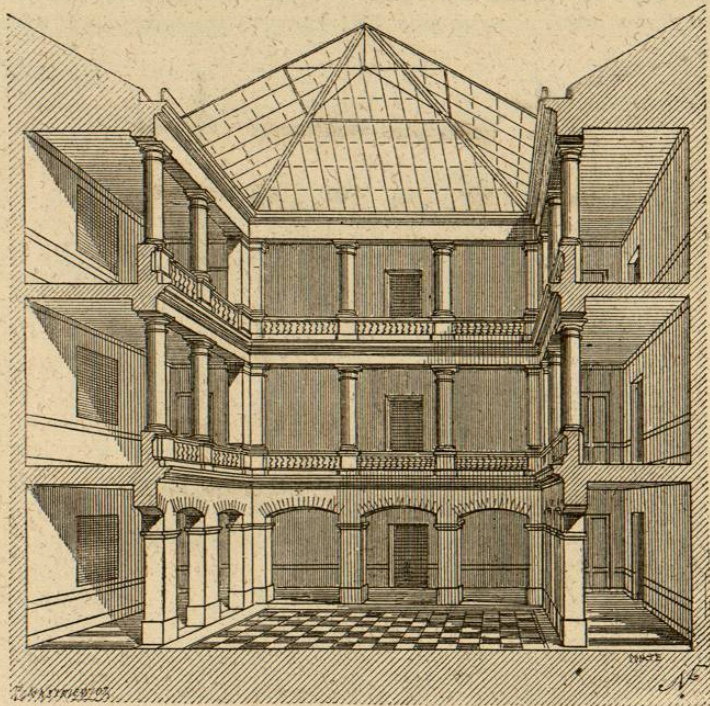


Fig. 17.

entre elles, à la répétition des mêmes formes et des mêmes dimensions, à la monotonie enfin du ton de la pierre employée, uniformément blanche et d'un aspect froid sans qu'aucun point coloré l'anime et la réchauffe par endroits.

GALERIES. — VESTIAIRES.

Les différents plans qui précèdent et tous ceux qui vont

suivre montrent, en avant des classes, de longues galeries dont la largeur souvent dépasse 5 mètres et sur lesquelles s'ouvrent les portes des classes.

Ces galeries le plus souvent servent de vestiaires; les parois de leurs murs sont garnies de portemanteaux auxquels

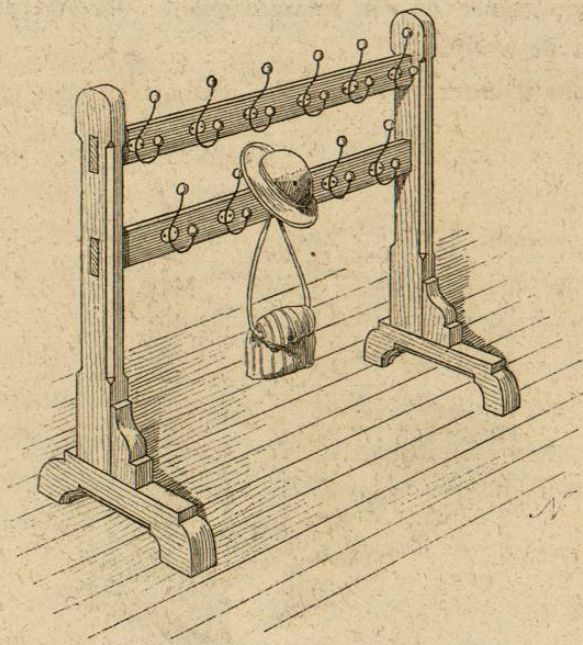


Fig. 18.

les enfants accrochent leur coiffure et le vêtement qu'ils doivent quitter. Il arrive souvent qu'au lieu d'être fixes, ces portemanteaux sont mobiles (fig. 18); ils se composent alors de deux montants supportant deux traverses auxquelles sont fixés les têtes ou crochets. Cette disposition permet de diminuer ou d'augmenter le nombre des portemanteaux suivant la population des classes, les besoins du moment,

ou encore de les changer de place lorsque les galeries doivent, par exception, servir aux jeux des enfants.

Des vestiaires d'une installation bien préférable à celle-ci sont ceux de certaines écoles de construction récente, comme l'école de filles de Genève (fig. 14) et celle de Winterthur (fig. 78), par exemple. Chaque classe est accompagnée de son vestiaire séparé, distinct, et qui lui sert de vestibule.

Avant d'entrer en classe, les enfants passent par le

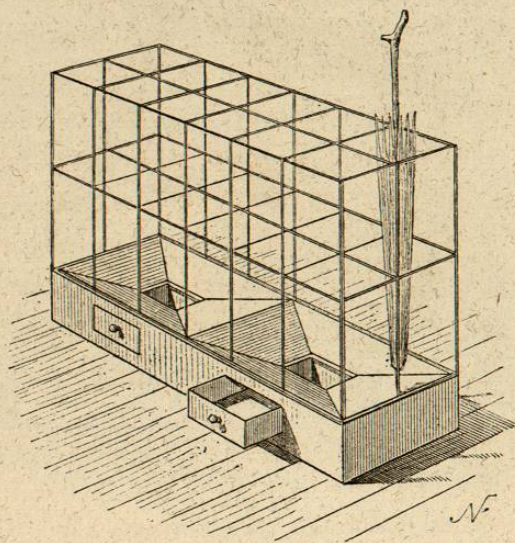


Fig. 19.

vestiaire, y remplissent leurs devoirs de propreté, et s'y débarrassent des vêtements et des objets qu'ils doivent retrouver en sortant.

La température de ces vestiaires est supérieure à celle de la classe; des bouches de chaleur, pratiquées au pied du

mur, en chauffent les parois, et à sa sortie l'enfant retrouve sec le vêtement qu'en entrant il a laissé mouillé.

Dans certaines écoles, le vestiaire se compose tout simplement de portemanteaux accrochés aux murs de la classe (fig. 21). Cette installation est des plus simples, mais en revanche elle est tout à fait insuffisante, contraire au bon ordre et à la propreté : l'odeur des vêtements mouillés se mêle aux émanations humaines et contribue rapidement à vicier l'atmosphère des classes.

On trouve dans tous les vestiaires, quel que soit leur emplacement, un porte-parapluie en fer, d'une construction économique et ingénieuse (fig. 19). Il se compose d'un plus ou moins grand nombre de cases, le plus souvent dix ou douze, chaque parapluie occupe la sienne et laisse son extrémité égoutter dans un réservoir de tôle creusé en forme de cuvette avec un orifice central. L'eau des parapluies tombe dans un tiroir, sorte de récipient qu'on vide à volonté par une manœuvre analogue à celle qui fait mouvoir le cendrier d'un poêle.

Les enfants doivent arriver propres à l'école, leur toilette doit être faite à la maison paternelle; ceux dont le linge est sale, le vêtement malpropre, sont renvoyés à leur famille. Si les parents justifient de l'impossibilité où ils sont de renouveler le linge et les vêtements de leurs enfants, il y est pourvu par les soins de l'administration de l'école, mais rien ne les dispense d'accomplir au logis les devoirs de propreté qu'exige l'enfance.

Les pièces uniquement destinées à recevoir des lavabos sont donc rares et de petite dimension; une fontaine mobile est placée dans certaines classes pour que le maître et les

élèves puissent se laver les mains lorsqu'ils ont les doigts tachés d'encre ou de blanc, mais ce n'est là qu'un service accidentel.

Dans les écoles possédant un vestiaire distinct pour chaque classe, et ne servant par conséquent qu'à un petit nombre d'élèves, il est placé des lavabos très-bien agencés,

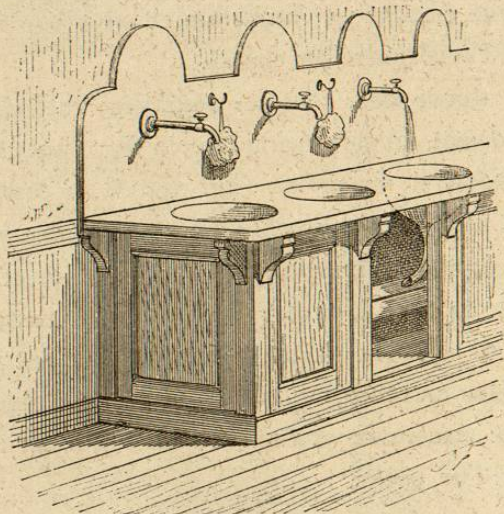


Fig. 20.

formés d'une caisse de sapin verni, avec cuvette en faïence ou en porcelaine, recouverts de plaques de marbre et munis de robinets en nickel. Chaque enfant dispose d'une éponge suspendue à un crochet et les serviettes sont communes. Des meubles de ce genre (fig. 20), assez rares, du reste, constituent une recherche poussée peut-être un peu loin : en somme, leur emploi ne pourrait être que très-recommandé si le prix de la dépense à laquelle il donne lieu ne venait y mettre obstacle.

FENÊTRES. — PERSIENNES. — STORES. — RIDEAUX.

Les fenêtres sont presque toujours rectangulaires; elles montent très-haut et descendent très-bas, elles atteignent

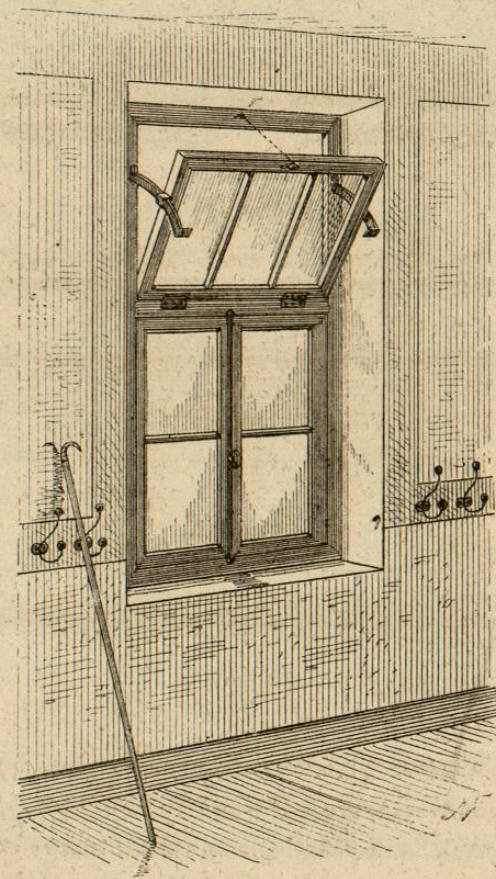


Fig. 21.

ainsi presque le plafond et ne s'élèvent au-dessus du parquet que de 0^m,60 à 0^m,80.